

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 22/2018
10 juillet 2018

Acquisition de Garage Vriesdonk N.V., E. (Eddy) Joosen N.V., Garage A. Swinnen B.V.B.A. et Garage Euromotors N.V. (groupe Andries) par Hedin Belgian Bil AB et I.A. Hedin Bil AB (groupe Anders Hedin)

L'Auditorat de l'Autorité belge de la concurrence (ABC) a approuvé le 10 juillet 2018 l'acquisition Garage Vriesdonk N.V., E. (Eddy) Joosen N.V., Garage A. Swinnen B.V.B.A. et Garage Euromotors N.V. (groupe Andries) par Hedin Belgian Bil AB et I.A. Hedin Bil AB (groupe Anders Hedin).

L'opération a été notifiée le 2 juillet 2018 et l'application de la procédure simplifiée a été demandée.

Le groupe Anders Hedin est actif dans le secteur automobile, en particulier dans les concessions et les points de services pour voitures, véhicules utilitaires légers et camions de marque Mercedes-Benz (et pour les voitures particulières, y compris la marque Smart).

Le groupe Andries est un distributeur et point de service agréé de Mercedes-Benz Belgium Luxembourg S.A. en Belgique pour les voitures particulières de la marque Mercedes-Benz.

La concentration concerne la vente de voitures particulières, la réparation et l'entretien des voitures de marque Mercedes et la vente de pièces détachées et d'accessoires adaptés aux voitures de marque Mercedes.

Dans sa décision du 10 juillet 2018, l'ABC constate que les conditions d'application de la procédure simplifiée sont remplies et que la concentration notifiée ne soulève pas d'opposition.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à prendre contact avec :

Véronique Thirion

Auditeur général

Tél : +32 (2) 277 93 53

Courriel : veronique.thirion@bma-abc.be

Site internet : www.concurrence.be

L'Autorité belge de la Concurrence (ABC) est une autorité administrative indépendante qui contribue à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de concurrence en Belgique. Concrètement, l'ABC poursuit les pratiques anticoncurrentielles, telles que les cartels et les abus de position dominante, et contrôle les principales opérations de concentration et de fusion. L'ABC coopère avec les autorités de concurrence des États membres de l'Union européenne et la Commission européenne à l'intérieur du réseau européen de la concurrence (REC).